

Société Canagrex—Loi

M. Althouse: Mon honorable ami demande comment la concurrence va faire baisser les prix. La concurrence a toujours fait baisser les prix sur un marché d'exportation lorsque l'acheteur a la possibilité de comparer les prix. Si les Japonais peuvent acheter du porc de huit ou dix sources différentes, ils l'achèteront au plus bas prix. Ceux qui ont approvisionné les Japonais dans le passé devront pouvoir acheter à un prix qui leur permettra de continuer à approvisionner ce marché. Il leur faudra éventuellement proposer un prix inférieur au producteur afin de faire face aux contraintes de prix sur le marché mondial.

A mon avis, les cours internationaux sont soumis à de véritables contraintes. Rares sont les pays qui peuvent ou veulent payer un prix qui assurera un modeste bénéfice au producteur canadien. C'est là un des problèmes que la stratégie proposée ici ne fait qu'effleurer. En cela, elle ressemble à la politique agro-alimentaire car, à mon sens, le secteur agricole n'est pas traité comme il le devrait dans la politique agro-alimentaire que proposent au pays le gouvernement et le ministre de l'Agriculture.

La qualité de la société Canagrex dépendra de la qualité des gens qu'elle attirera ou qui y seront nommés. Si une bande de politiciens ou de fonctionnaires usés en quête d'une sinécure à la veille de la retraite y sont nommés, alors Canagrex ne saura être efficace. Elle aura tôt fait de disparaître dans la nuit des temps, et ni le secteur agricole ni le commerce international n'en bénéficieront. Mais si, par contre, des gens dynamiques, novateurs y sont nommés, qui sont prêts à adopter une attitude objective et pragmatique en matière de commercialisation, alors Canagrex réussira.

Je ne saurais attendre plus longtemps pour aborder un autre sujet de préoccupation, soit le fait qu'il ne convient pas du tout qu'une société comme Canagrex s'occupe d'écouler des produits dans les pays du tiers monde. Dans le passé, les associations agricoles et les sociétés d'aide canadiennes ont commis des bourdes malheureuses en fournissant à des pays du tiers monde des produits qu'ils n'étaient pas en mesure de consommer. Nous avons fait don de poudre de lait écrémé et de produits laitiers à des pays dont les habitants ne consomment pas de lait après qu'ils ont été sevrés. Ils n'ont jamais développé la capacité de digérer le lait et leurs estomacs ne produisent pas les enzymes qui facilitent la digestion de produits laitiers.

Nous avons fait des cadeaux à certains pays et nous leur avons fourni de l'aide pour l'achat de denrées dont l'usage n'est pas accepté dans leurs sociétés. A mon avis, les erreurs grossières commises dans le passé ne devraient pas nous empêcher de continuer d'essayer d'aider les pays où le processus d'industrialisation est suffisamment avancé pour que l'on y accepte favorablement de nouvelles formes d'alimentation. Cependant, il faudrait s'assurer que les gens de Canagrex soient informés de certaines des gaffes que le Canada a faites dans les pays du tiers monde dans le passé pour qu'elles ne soient pas répétées.

Canagrex est une bonne idée, monsieur l'Orateur. Mais certaines des conditions nécessaires à son succès ne sont pas réunies à l'heure actuelle au Canada et dépassent la portée de Canagrex elle-même. Je songe notamment à la capacité de soutenir l'effort de commercialisation. Dans ses propos, le ministre a déclaré qu'il ne pouvait y avoir de production sans marché parce que cela engendre le gaspillage puis, un peu plus

tard, il a dit que le Canada était tellement efficace que sa production était excédentaire. Il semble y avoir une contradiction entre ces deux remarques. Si notre processus de commercialisation et nos méthodes de contrôle de la production étaient vraiment efficaces, nous devrions pouvoir éviter les excédents.

● (2100)

Nous ne créerons pas, j'espère, un organisme qui ne connaîtra pas parfaitement notre capacité de production et les coûts de cette production. C'est fondamental et presque simpliste mais, apparemment, notre politique agricole de ces dernières années est passée à côté de ces réalités fondamentales. La stratégie agro-alimentaire qui nous a été proposée ces derniers mois ne semble pas accorder beaucoup d'attention à l'unité de production de base. Par exemple, si nous voulons une agriculture vraiment efficace, le secteur agricole devrait pouvoir, contrairement à ce qui se passe dans les pays où l'agriculture est inefficace, produire des capitaux d'investissement suffisants pour se maintenir et prendre de l'expansion. Ce n'est pas le cas au Canada principalement parce que les prix à la ferme n'ont pas permis au revenu net des agriculteurs de suivre la croissance de l'agriculture canadienne. En 1974, le revenu net s'élevait à 3.5 milliards, une somme assez coquette mais qui n'a pas beaucoup augmenté entre 1974 et 1980-1981. Notre revenu agricole net s'est maintenu aux alentours de 3.5 milliards. En fait, on prévoit qu'en 1982, il baissera de 15 p. 100 ou un peu moins. Depuis sept ou huit ans, le revenu net est pratiquement le même qu'en 1974, même si, depuis, le pouvoir d'achat du dollar a diminué d'environ de moitié. En réalité, le revenu agricole net a été réduit de moitié. Ce n'est pas à cause d'une production insuffisante. La valeur de la production agricole était deux fois et demie plus élevée au terme de la même période.

Comment les agriculteurs ont-ils réussi à poursuivre leur activité? Ils l'ont fait en alourdissant leur dette. Au début de la période dont j'ai parlé, leur dette s'élevait à moins de sept milliards mais, à la fin de 1980—et il s'agit des chiffres les plus récents que j'ai pu obtenir—elle avait grimpé à 16.5 milliards. Jusqu'à maintenant, nous avons accumulé une dette supplémentaire de 10 à 12 milliards faute de pouvoir obtenir un revenu agricole suffisant pour le réinvestir dans l'agriculture. Ce n'est pas une industrie particulièrement prospère qui peut vendre beaucoup plus de produits, mais elle fait partie intégrante du système et il faut en tenir compte. A mon avis, on n'a pas attaché suffisamment d'importance aux producteurs ou agriculteurs. Quels avantages Canagrex va-t-elle leur apporter? Si cela ne se traduit pas par une hausse de leur revenu net, pourquoi devraient-ils s'en occuper? Pourquoi leurs petits offices de commercialisation, leurs coopératives ou leurs organismes communautaires devraient-ils demander à Canagrex de vendre leurs produits? Cela devrait être intégré dans la stratégie agro-alimentaire, mais, à mon avis, la mesure à l'étude ne le fait pas.

Les taux d'intérêt augmentent. Au cours de la période dont je parle, les frais d'intérêt supportés par les agriculteurs sont passés de 473 millions de dollars à 2.2 milliards de dollars environ à la fin de 1981. C'est dire que cette part minime des coûts de production des agriculteurs a quintuplé, alors que leurs revenus nets sont demeurés les mêmes. On pourrait mentionner d'autres coûts de production qui ont également augmenté, mais ce sont les frais d'intérêt qui ont surtout